



AVIS PUBLIC

Consultation publique Modification du Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) de l'entente de délégation de gestion de Forêt de proximité

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné, que du **30 avril au 13 juin 2025**, la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest invite la population à s'exprimer sur la modification du Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) de l'entente de délégation de gestion de Forêt de proximité.

Le PAFIT présente les objectifs d'aménagement durable des forêts ainsi que la stratégie d'aménagement forestier retenue pour assurer le respect des possibilités forestières et atteindre ces objectifs.

Vous disposez de 45 jours pour consulter les documents relatifs à la modification du PAFIT sur notre site Web, au www.mrcao.qc.ca, onglet *Services*, section *Forêt* > *Consultation publique*.

Pour formuler un commentaire ou discuter d'un point particulier du PAFIT, vous devez le faire par écrit, en remplissant le formulaire à cet effet, disponible sur le site Internet de la MRC d'Abitibi-Ouest ou à la réception, au bureau de la MRC. Vous pouvez le retourner à la réception du bureau de la MRC ou par courriel à l'adresse suivante : service.foret@mrcao.qc.ca.

DONNÉ A LA SARRE
Ce 23 avril 2025

Normand Lagrange
Directeur général
Greffier-trésorier